

"La CEE suspend ses aides jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel" dans Le Monde (22 août 1991)

Légende: A la suite du coup d'État en Union soviétique, les ministres des Affaires étrangères de la Communauté économique européenne, réunis à La Haye le 20 août 1991, décident de suspendre l'aide de la CEE à l'URSS jusqu'à la réinstallation de Mikhaïl Gorbatchev à la tête de l'État soviétique.

Source: Le Monde. dir. de publ. Lesourne, Jacques. 22.08.1991, n° 14482. Paris.

Copyright: (c) Le Monde

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"la_cee_suspend_ses_aides_jusqu_au_retablissement_de_l_ordre_constitutionnel"_dans_le_monde_22_aout_1991-fr-5abe204a-7a62-4f01-8624-b8eb4cda0b22.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 05/12/2012

La CEE suspend ses aides à l'URSS jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel

Réunion imminente du Conseil européen

La première journée suivant la mise à l'écart de M. Gorbatchev, lundi 19 août, avait montré une Communauté européenne passant du silence incrédule à l'expression d'une inquiétude confuse. La présidence néerlandaise avait renoncé, lundi midi, à prendre position au nom des Douze, avant de publier, en milieu d'après-midi, une déclaration somme toute prudente sur «les incertitudes [créées] par ce changement de pouvoir». Le ton a radicalement changé lors de la réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères de la CEE, mardi 20 août à La Haye. Les Douze «condamnent fermement» ce qu'ils appellent désormais un «coup d'État».

Les Douze réclament la réinstallation de M. Gorbatchev à la tête de l'État soviétique. Ils suspendent jusqu'à les aides économiques et techniques à l'URSS. Ils dénie à mots couverts toute légitimité aux nouveaux maîtres du Kremlin qui sont, selon les termes d'un diplomate français, «sommés de se déjuger».

Le délibéré n'a pas été long. Dans leur communiqué, les Douze considèrent que ce qui s'est passé à Moscou est «un acte clairement anticonstitutionnel et une violation flagrante» des engagements démocratiques pris par l'URSS dans l'acte final d'Helsinki et la charte de Paris.

Les Douze réclament le retour à l'ordre constitutionnel et en premier lieu le rétablissement de M. Gorbatchev «dans ses fonctions et droits de chef d'État». La CEE, vivement préoccupée par le mystère qui plane toujours sur le sort du président soviétique, demande à pouvoir prendre contact avec lui ainsi qu'avec les «représentants élus par le peuple soviétique». Les ministres européens ont chargé la présidence néerlandaise du contact avec ces personnes, visant à «s'assurer de leur bien-être et de leur capacité à exercer pleinement leurs droits et libertés».

Le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, a indiqué qu'il réfléchissait à la meilleure façon de procéder, sans préciser sa pensée, ni le délai qu'il s'accordait. Cette démarche est en retrait par rapport à la proposition française de charger la présidence de la CEE de rencontrer M. Gorbatchev dans un délai très bref. Les Britanniques notamment s'y seraient opposés, craignant qu'un tel déplacement n'implique une rencontre indésirable avec les nouveaux dirigeants soviétiques. Mais l'idée de Paris n'est pas, semble-t-il, abandonnée : en cas d'échec de la prise de contact que vont tenter les Pays-Bas, elle pourrait être reprise par le conseil des chefs d'État et de gouvernement européens que les Douze ont décidé de convoquer. Ce sommet extraordinaire informel aura vraisemblablement lieu vendredi 23 août à La Haye.

Les Douze réclament d'autre part la stricte application par Moscou de ses engagements internationaux. Il s'agit des accords d'Helsinki, des accords de retrait des troupes soviétiques stationnées en Allemagne fédérale et dans les anciens pays satellites, ainsi que des accords de désarmement. Plus généralement, la CEE attend de l'URSS «qu'elle respecte l'intégralité et la sécurité de tous les États en Europe», qu'elle s'abstienne de toute menace ou de tout recours à la force contre les États baltes et qu'elle s'abstienne globalement «de tout acte d'intimidation ou de violence». «Aucun doute sur la nature du régime»

Jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel, la CEE suspend l'essentiel de son programme d'aides économique et technique à l'URSS. Cette décision concerne tout d'abord les garanties de crédit pour l'achat de fournitures alimentaires, qui avaient été accordées à l'issue du sommet de Rome en décembre dernier pour un montant de 500 millions d'écus (environ 3,5 milliards de francs). Elle concerne ensuite l'accord d'assistance technique, qui avait été signé en juin dernier par M. Jacques Delors pour une valeur de 400 millions d'écus (2,8 milliards de francs).

Cinq domaines étaient visés par cet accord (la formation de cadres pour les secteurs public et privé, la distribution des produits alimentaires, les services financiers, les transports et l'énergie), représentant «80 % de l'aide technique attendue cette année par l'URSS». Le président de la Commission a précisé que la Communauté européenne n'en suspendra pas pour autant les discussions avec les autres pays de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pour l'élaboration d'une charte de l'énergie : «L'URSS

sera la première victime de son exclusion.»

Les pays membres de la CEE n'ignorent pas que le montant de l'aide communautaire est inférieur à la somme des aides bilatérales qu'ils ont attribuées à Moscou. Aussi invitent-ils ceux d'entre eux qui ne l'auraient pas déjà fait à suivre l'exemple de la Communauté. «Aucun pays membre n'a fait part de son intention de poursuivre son aide bilatérale», a relevé M. Van den Broek.

L'aide alimentaire d'urgence accordée en décembre dernier pour un montant de 250 millions d'écus (quelque 1,75 milliard de francs) n'est pas suspendue. Hormis le fait que cette aide a déjà en partie été concrétisée, elle est de nature humanitaire. Mais les Douze vont s'assurer que les colis «parviennent bien à la population dans le besoin».

La CEE n'exige pas des putschistes de Moscou qu'ils poursuivent le processus de réformes engagé par M. Gorbatchev. C'eût été créditer le «Comité d'État pour l'état d'urgence» d'une capacité à la continuité dont les Européens l'estiment intrinsèquement incapable. Les premiers décrets du Comité, notamment sur la suspension des organes démocratiquement élus et sur la censure des médias, ne laissent planer aucun doute sur la vraie nature du régime, notent-ils.

Enfin, les Douze ont décidé de ne pas participer à la «réunion sur la Dimension humaine» (droits de l'homme) qui doit avoir lieu le mois prochain à Moscou, dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), «à moins que, d'ici là, l'ordre constitutionnel et les libertés démocratiques aient été rétablis». En revanche, ils ont préféré ne pas mettre en oeuvre, pour l'instant, les différents mécanismes d'intervention de la CSCE. Ils n'excluent pas de le faire mais, pour l'heure, ils ont choisi, selon les termes d'un diplomate allemand, «de ne pas griller toutes leurs cartouches», au cas où l'évolution de la situation les obligerait à augmenter la pression. C'est dans cette perspective, inquiétante mais possible, que les chefs d'État et de gouvernement des Douze se réuniront en fin de semaine, «pour une réaction à un plus haut niveau si nécessaire», a commenté M. Van den Broek.